

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 18 avril 2017

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE DU CHER

De manière spécifique à l'élection présidentielle et depuis l'entrée en vigueur de la loi du 25 avril 2016 de modernisation des règles applicables à cette élection :

**le scrutin sera ouvert à 8h00
et clos à 19h00
les dimanches 23 avril et 7 mai 2017
pour l'ensemble des bureaux de vote du département du
Cher.**

La Préfète du Cher,
Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général

signé : Thibault DELOYE

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr

 [@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)  Préfet du Cher